Pour la préparation de la pose :

Sur les supports absorbants, les couches de fond appropriées et filmogènes doivent être appliquées au rouleau en peau d'agneau. Respecter les indications du fabricant et les temps de séchage.

Fabricant / type :

(à indiquer par le soumissionnaire)

Fournir et poser un revêtement de sol en caoutchouc réutilisable, sans revêtement ni vernis, conformément aux exigences de la norme EN 1817.

Le revêtement doit répondre aux critères suivants en matière d'environnement et de durabilité :

- Taux de recyclage : ~ 8%.

Les exigences techniques suivantes (valeurs d'essai moyennes de la production en cours) doivent être respectées et justifiées sur demande :

* Comportement au feu selon EN 13501-1: Bfl-s1, non collé
* Inoffensif du point de vue de la toxicité des gaz d’incendie selon la norme DIN 53436.
* Exempt de polymères contenant du chlore et de parfums potentiellement allergènes.
* Comportement électrostatique au passage selon EN 1815 : antistatique, charge < 2 kV.
* Résistance à l’usure selon ISO 4649, perte de volume moyenne pour une charge de 5 N:

120 mm³.

* Classification antidérapante selon EN 16165 : R9
* Comportement ergonomique, dureté selon ISO 48-4 : 85 Shore A
* Convient pour le chauffage au sol selon EN 1264-2 jusqu'à 35° C max.
* épaisseur totale de 3,5 mm, dont épaisseur de la couche d'usure d'env. 1,6 mm, structure à trois couches : couche supérieure, couche d'armature et partie inférieure compacte élastique
* Amélioration phonique aux des bruits d'impact selon ISO 10140-3: 8 dB

Le revêtement doit répondre aux exigences suivantes en matière de surfaces (nettoyage / entretien) et de design: Afin de garantir la rentabilité du revêtement de sol à installer pendant toute sa durée d'utilisation, un système de nettoyage et d'entretien sans protection de surface est prescrit pour des raisons de coûts et d'environnement. Le revêtement de sol proposé doit donc disposer d'une surface suffisamment étanche, fermée et facile à nettoyer pour qu'une protection de surface supplémentaire, appliqué en usine ou ultérieurement sur place, ne soit pas nécessaire. Le soumissionnaire doit démontrer que le fabricant du revêtement garantit cette propriété pendant toute la durée de vie. Sur demande, le fabricant doit indiquer des références de même nature de ce produit.

Design de la conception: Surface martelée dense et fermée (pressée à haute pression) avec un tracé rond et ondulé, profondeur de profil max. 0,2 mm. Revêtement en caoutchouc avec design granulé contrasté. Taille des granulés : env. 3,0 mm. Couleur au choix dans la gamme standard. Le revêtement de sol doit être posé sans joints.

Dalles : ~ 1000 mm x 1000 mm, poinçonné

Fabricant / Type :

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)